

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre des différents dispositifs de développement social urbain qui se sont succédés depuis 1986 dans le quartier Mermoz à Lyon 8°, le secteur situé au sud de l'avenue Jean Mermoz fait l'objet d'un projet urbain en cours de réalisation et destiné à désenclaver le quartier et à requalifier l'ensemble des espaces extérieurs.

Le secteur situé au nord de l'avenue Jean Mermoz est organisé autour d'un espace central de grande taille et présente un bâti de bonne qualité. La présence d'un centre commercial de proximité est un atout qu'il convient de valoriser par une requalification de son apparence extérieure et de ses accès. L'aménagement d'un passage traversant, au niveau du n° 131 de l'avenue Jean Mermoz, participera à cette valorisation.

L'ensemble des aménagements sera réalisé par l'OPAC du Grand Lyon pour un montant de 951 002 F TTC et serait financé comme suit :

- Etat	85 466 F
- Union européenne (dossier URBAN)	395 038 F
- Communauté urbaine	224 095 F
- ville de Lyon	167 500 F
- OPAC du Grand Lyon	78 903 F

B - Propose d'approuver le versement d'une participation financière à l'OPAC du Grand Lyon de 224 095 F pour la valorisation du centre commercial du quartier Mermoz nord à Lyon 8°, de l'autoriser à signer la convention correspondante et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une participation financière à l'OPAC du Grand Lyon de 224 095 F pour la valorisation du centre commercial du quartier Mermoz nord à Lyon 8°.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercices 1998 et suivants - compte 657 170 - fonction 66 - opération 0050.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,